

Communiqué de **Presse**

Économie sociale et solidaire : le Conseil départemental lance son appel à projets pour 2025

Pour encourager le développement d'une économie de proximité au service des Hommes, Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre, et Jean-Paul Fallet, conseiller départemental en charge de l'économie sociale et solidaire, sont heureux d'annoncer le lancement du 5^e appel à projets dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Cet appel à projets s'adresse aux entreprises et structures du (vaste) champ de l'ESS : associations, fondations, mutuelles, coopératives (SCIC, SCOP, CAE), entreprises solidaires (ESAT, SIAE, etc.). Les sociétés commerciales d'utilité sociale souhaitant candidater doivent bénéficier de l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale » (Esus).

Afin de permettre à un large spectre d'acteurs de proposer des projets, toutes les initiatives relevant de l'ESS sont concernées, quel que soit le secteur d'activités.

Deux catégories de projets sont concernées : ceux en phase « ante création », et ceux en phase « amorçage de projets ».

Quels critères ?

Les projets devront obligatoirement répondre aux critères suivants :

- être domiciliés dans la Nièvre et contribuer à la consolidation ou au développement de l'ESS sur le territoire et des coopérations entre les divers acteurs ;
- favoriser la création d'activités socialement utiles afin d'apporter des réponses pertinentes et innovantes à des besoins peu, mal ou non satisfaits ;
- être porteurs de création et/ou de consolidation d'emploi(s) et s'inscrire dans une démarche de cohésion sociale et territoriale visant le progrès économique, social et culturel ;
- être viables économiquement.

Quels domaines prioritaires ?

Seront considérés comme prioritaires :

- les projets qui bénéficient aux publics les plus fragiles à l'instar des jeunes, de l'aide sociale à l'enfance, des allocataires du RSA, des personnes âgées ou handicapées, etc. ;
- les projets susceptibles de favoriser l'accès à l'emploi de publics en difficulté, notamment la dimension innovante des moyens mis en œuvre dans ce cadre (au regard de l'ingénierie

formalisée, des supports utilisés ou de la structuration du parcours d'accompagnement proposé) ;

- les projets qui s'inscrivent dans la dynamique départementale, en lien notamment avec les projets de contrats cadres de territoire.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au lundi 30 juin 2025, minuit.

Déposer son dossier

Les dossiers sont à déposer en ligne via la plateforme Démarches Simplifiées :
[demarches-simplifiees/commencer/departement-de-la-nievre-appel-a-projets-economie-](https://demarches-simplifiees.com/departement-de-la-nievre-appel-a-projets-economie-)

En savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, consulter le règlement de l'appel à projets ESS 2025, découvrir les lauréats des éditions précédentes, rendez-vous sur le site du Conseil départemental en copiant le lien suivant : <https://nievre.fr/au-quotidien/entreprendre-autrement/le-soutien-a-leconomie-sociale-et-solidaire/>

La presse est cordialement invitée à relayer cette information sur ses supports.